



# LES ECOLES DE TIR REGIONALES

## Saison 2013/2014





# L'Ecole de Tir Régionale

## OBJECTIF

**Permettre aux clubs de la région de se structurer davantage afin d'obtenir la labélisation « ETAF ».**

En 2013, sur les 103 clubs de la Ligue, seuls 23 avaient un jeune compétiteur (3 scores) en Tir Olympique en arc classique.

## COMMENT ?

En définissant un pallier régional plus accessible aux clubs pour les encourager et les aider à progresser vers les objectifs fédéraux.

## CRITERES POUR L'OBTENTION DU LABEL « Ecole de Tir Régionale » :

- ✓ 4 jeunes ayant réalisés 3 compétitions en tir olympique.
- ✓ 450 points de moyenne minimum pour chaque jeune.

## ACTIONS DE L'ETR ET DE LA LIGUE EN FAVEUR DES CLUBS LABELISES :

- ✓ Possibilité d'aide à la structuration par un membre de l'ETR référent du club.
- ✓ Tutorat et accompagnement des entraîneurs de club avec leurs groupes pour répondre à leurs problématiques et les aider dans leur activité.



# Saison 2013/2014

Sur la saison 2012/2013, 3 clubs remplissaient les critères pour être labélisés « Ecole de Tir Régionale »: Saint Avertin, Voves et Bourges 1<sup>ère</sup>.

L'ETR avait décidé d'aider en plus tous les clubs ayant au moins 3 archers ayant trois scores au classement national en tir Olympique : Chambray Lès Tours, Dreux, St Cyr/Loire, Chartres, La Croix en Touraine, Nogent le Roi et Loches.

**Pour la saison 2013/2014, les clubs qui remplissent les critères pour être labélisés sont :**

- ✓ Saint Avertin
- ✓ Voves
- ✓ La Croix en Touraine
- ✓ Nogent le Roi
- ✓ Bourges 1<sup>ère</sup>

**L'ETR décide de continuer d'aider en plus ceux qui ont 3 archers qui ont 3 scores en tir olympique :**

- ✓ Chambray Lès Tours
- ✓ Dreux
- ✓ Saint Cyr sur Loire
- ✓ Châteauroux
- ✓ Epernon
- ✓ Chartres



# L'Ecole du Tir à l'arc Français (ETAF)

## OBJECTIF

**Aider les clubs à se structurer et à développer des structures d'accueil et de formation performantes afin que plus de jeunes deviennent des compétiteurs et qu'ils soient plus performants.**

Ces clubs seront la base du Parcours de l'Excellence Sportive.

Les aides sont financières sur certains projets, de l'accompagnement (stages et regroupements) et matériels.

## CRITERES DE LABELISATION :

- ✓ Avoir 6 jeunes ayant réalisés au moins 3 compétitions en FITA.
- ✓ 500 points de moyenne pour chacun de ces jeunes.
- ✓ Jeunes issus du club ou ayant 3 ans de licence dans ce club.

**Un club de la Ligue du Centre fait partie de l'ETAF pour la saison 2014 :**  
**SAINT AVERTIN.**

